



ANNEXE : L'ENTRETIEN DANS LES 12 MOIS SUIVANT L'EMBAUCHE

Annexe à ajouter à l'entretien de parcours professionnel périodique lorsque l'entretien intervient durant les 12 mois suivant l'embauche du salarié.

→ Le salarié

Nom et Prénom

Intitulé du poste

Date d'embauche

→ Responsable de l'entretien

Nom et Prénom

Intitulé du poste

Étape 1 : Échanges sur le parcours professionnel du salarié

LES FORMATIONS SUIVIES PAR LE SALARIÉ (HORS DE L'ENTREPRISE)

Listez dans la mesure du possible les formations significatives suivies par le salarié (l'année, l'intitulé de la formation et la certification professionnelle¹).

Formations initiales	Formations continues

1 - Les certifications professionnelles sont :

- des diplômes et titres délivrés au nom de l'État,*
- des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) élaborés par les branches,*
- des diplômes et titres élaborés par des organismes publics ou privés (des écoles par exemple).*

Elles peuvent être inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ou au Répertoire Spécifique (RS). Elles peuvent être délivrées partiellement par « bloc de compétences ».

LE PARCOURS PROFESSIONNEL DEPUIS L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE DU SALARIÉ

À partir des expériences professionnelles passées, réalisez le bilan des activités exercées et des compétences acquises, sur les principaux postes occupés par le salarié.

Période (année)	Entreprise	Poste occupé	Activités principales	Domaines de compétences acquises

Fait à _____, le _____

Signature du salarié

Signature du responsable de l'entretien